



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105222

VALABLE JUSQU'AU 17/01/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 30 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 499 907 434 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3424123

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F35000G1244001/001520735/16

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F35000G1244001/001520735/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Raison sociale : LES ECO-LOGIS-BOIS

2 RUE DE LA MARTINIÈRE
72450 LOMBRON

Téléphone : 06 48 37 75 03

Portable : 06 74 82 94 56

Fax :

Site Internet : www.lesecologisbois.fr

E-mail : lesecologisbois@gmail.com

Responsabilité légale :

FOURMY NICOLAS CO-GÉRANT / GAUDIN DAVID CO-GÉRANT / CANTIN LUCAS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/04/2023
o Fenêtres de toit	18/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/01/2023
o Isolation des combles perdus	18/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.